

## **PROVINCES**

provinces.union@sonapresse.com

## Kango: le don d'Ali Bongo Ondimba remis à la population

G.R.M Kango/Gabon

**¬**N présence des autorités et de la ┛notabilité locales du département du Komo-Kango dont il est le sénateur – le vénérable Rémi Ossélé Ndong, a offert samedi dernier à la population de Kango un don du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Il s'agit d'un lot de produits de consommation courante, et de près de 1 000 moustiquaires imprégnées pour la lutte contre le paludisme. Des produits qui arrivent à point nommé. Tant les bénéficiaires, qui sont des personnes moins nanties, lui ont fait part, à l'occasion, de leur quotidien difficile, du fait de la récession économique et de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Les populations du Komo-Kango ont remercié le chef de l'Etat pour son geste qui s'inscrit

Le clin d'œil de

AH OUI ?! ET ELLE VA

ME COUTER COMBIEN

dans le cadre de la lutte contre le paludisme, qui est un autre tueur froid. Elles ont aussi dit "merci" au sénateur Ossélé Ndong pour les nombreuses actions entreprises à leur endroit. Principalement en faveur des personnes vulnérables et des jeunes du Komo-Kango, en quête d'emplois. "Le gouvernement, sur instructions du chef de l'Etat, est en train de travailler pour améliorer les conditions d'existence des populaions (...) Pour les jeunes en quête d'emplois, leur préoccupation a été prise en compte dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT). Pour les autres personnes vulnérables, particulièrement les veuves, les veufs, les orphelins et les personnes d'un âge avancé, il existe un arsenal juridique qui les protège et qui est en train d'être renforcé, conformément à la vision de l'égalité des chances prônée

lybek

OH! JE VIENS

SURPRISE ..

QUOI? TU VEUX

QUE JE REPARTE



Geste de remise symbolique par le sénateur Ossélé Ndong (g).

le parlementaire. A titre personnel, le sénateur Rémi

par le chef de l'État", a confié membre du bureau politique du 1er siège du département du Komo-Kango, a remis Ossélé Ndong, par ailleurs à la mairie de Kango et au

Conseil départemental, un important lot de bavettes dans le cadre de la lutte contre le

## Franck Nguema lance l'ONG la pépinière d'entreprises d'Akanda

Hans NDONG MEBALE Libreville/Gabon

ANS le souci premier de participer et d'impulser le développement économique des jeunes et des femmes de sa circonscription politique, l'élu du 2e arrondissement de la commune d'Akanda (nord de Libreville), Franck Nguema, a procédé, samedi écoulé, au lancement des activités de l'Organisation non gouvernementale (ONG) "La pépinière d'entreprises d'Akanda" (PEA). Selon l'élu national, par ailleurs ministre des Sports, "cette ONG est mise sur pied pour contribuer, de manière significative, à l'auto-emploi des jeunes, à la réduction du taux de chômage et de la pauvrété. C'est également pour permettre aux jeunes, âgés de 18 à 35 ans, et aux femmes commerçantes du 2e arrondissement d'Akanda, de créer et de développer des activités génératrices de



Le député Franck Nguema, lors du lancement de l'ONG.

revenus (AGR) pour leur au- 50 millions de FCFA a été mobitonomisation. C'est une action d'aide et de soutien auprès des populations vulnérables, pour soutenir la politique sociale du président de la République, Ali Bongo Ondimba". Au terme des échanges avec le promoteur, les participants ont manifesté leur satisfaction pour cette action qui, selon eux, "va permettre de créer de la richesse et d'avoir une certaine indépendance financière. C'est une initiative louable et salutaire", a-t-on souligné. Pour parvenir à cette fin, un fonds de

lisé pour servir de financement à plusieurs projets identifiés. Dans cette veine, les opérateurs économiques devront se constituer en coopératives et présenter des projets dont la rentabilité et la fiabilité seront préalablement étudiées. Ces derniers recevront, en retour, un accompagnement financier pour l'extension desdits projets. Toute chose que l'assemblée a apprécié, en saluant, au passage, la politique de solidarité et entrepreneuriale impulsée par leur élu national.